



Total

November 2020

Rapport d'assurance indépendant sur l'attribution du label « Total Ecosolutions » aux produits « Modules photovoltaïques SunPower (E20, X20, X21, X22, A21, A22)»

EY & Associés



## Total

Novembre 2020

### Rapport d'assurance indépendant sur l'attribution du label « Total Ecosolutions » aux produits « Modules photovoltaïques SunPower (E20, X20, X21, X22, A21, A22) »

A la suite de la demande qui nous a été faite, nous avons effectué des travaux visant à exprimer l'assurance raisonnable que les produits « Modules photovoltaïques SunPower (E20, X20, X21, X22, A21, A22) », dont la description figure sur le site [www.total.com](http://www.total.com)<sup>1</sup> et dans la fiche externe en date du 15 octobre 2020, a obtenu le label « Total Ecosolutions » conformément au référentiel « Total Ecosolutions » version 6 du 24 octobre 2019 (ci-après dénommé « le Référentiel ») ; ce Référentiel, téléchargeable sur le site [www.total.com](http://www.total.com)<sup>1</sup>, a été établi sur la base des normes ISO 14020 et ISO 14021 et a fait l'objet d'une revue externe préliminaire qui a donné lieu à l'établissement d'un rapport indépendant sur sa conception, rapport également consultable sur [www.total.com](http://www.total.com)<sup>1</sup>.

Nos travaux ont été menés conformément au standard international ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements) de l'IFAC (International Federation of Accountants). Il appartient à la société Total de mettre régulièrement à jour le Référentiel, d'en assurer la mise à disposition auprès des utilisateurs internes et des tiers, et d'appliquer le Référentiel. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une opinion sur l'attribution du label « Total Ecosolutions » aux produits « Modules photovoltaïques SunPower (E20, X20, X21, X22, A21, A22) ».

#### Nature et étendue des travaux

Pour exprimer notre opinion, nous avons mis en œuvre les diligences suivantes :

- Nous avons apprécié la cohérence, la précision, la clarté, l'objectivité, le caractère exhaustif et la pertinence du Référentiel et des éléments du dossier-type d'attribution de label des produits et services « Total Ecosolutions ».

---

<sup>1</sup> Adresse exacte : [www.ecosolutions.total.com](http://www.ecosolutions.total.com)

- Nous avons conduit des entretiens avec les personnes en charge de l'élaboration du dossier d'attribution du label, analysé la documentation disponible visant à justifier les méthodes d'évaluation de l'impact global sur l'environnement et de la comparaison avec le service de référence. Nous avons également examiné les comptes rendus et validations du comité de labellisation et du comité de direction « Total Ecosolutions » afin d'identifier les éventuels risques d'écart par rapport au processus d'attribution de label défini dans le Référentiel. Cependant, le périmètre des travaux n'inclut pas la vérification des données sources utilisées pour les calculs.

Ces travaux ont été réalisés par nos équipes spécialisées en matière d'environnement et de développement durable.

#### Informations ou explications

- Le Référentiel vise à définir les règles d'attribution du label « Total Ecosolutions », l'organisation et les responsabilités, les modalités d'évaluation du niveau de performance environnementale, de vérification de la conformité au Référentiel, de communication interne et externe ainsi que les règles de gestion de la documentation, conformément aux exigences des normes ISO 14020 et ISO 14021.
- Les produits « Modules photovoltaïques SunPower (E20, X20, X21, X22, A21, A22) » correspond aux gammes E20, X20, X21, X22, A21 et A22 des modules photovoltaïques mis sur le marché par SunPower. Ces modules s'appliquent à l'échelle mondiale sur différents marchés : résidentiel, grandes toitures, bâtiments publics, centrales au sol et systèmes autonomes déconnectés du réseau. Les produits étudiés sont caractérisés par un meilleur rendement, une consommation réduite en silicium purifié lors de l'étape de production, ainsi qu'une meilleure productivité.
- L'évaluation de la performance environnementale et sanitaire des produits « Modules photovoltaïques SunPower (E20, X20, X21, X22, A21, A22) » est réalisée par comparaison, pour un service rendu équivalent, avec un module photovoltaïque fictif. Les performances de ce module de référence représentent la moyenne pondérée par leurs parts de marché respectives des 4 principales technologies photovoltaïques existantes (multi-cristallin, monocristallin, CdTe et CIGS).
- L'évaluation de la performance environnementale des produits « Modules photovoltaïques SunPower (E20, X20, X21, X22, A21, A22) » a été réalisée sur base d'une analyse de cycle de vie simplifiée pour quantifier les réductions d'émission de gaz à effet de serre.
- L'unité fonctionnelle considérée est « produire 1kWh d'énergie par le module pendant sa durée de vie couverte par la garantie produit et performance (prise égale à 25 ans) ».
- Le gain significatif retenu et validé par le Comité de Direction « Total Ecosolutions » est la diminution des émissions de gaz à effet de serre de 59% pour les modules de la série E, de 52% pour les modules de la série X et de 46% pour les modules de la série A, par rapport au produit de référence.



## Opinion

A notre avis, les produits « Modules photovoltaïques SunPower (E20, X20, X21, X22, A21, A22) » a reçu le label « Total Ecosolutions », dans tous ses aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 16 Novembre 2020

EY & Associés  
Développement Durable

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line followed by the initials 'CS' and a period.

Christophe Schmeitzky